



# PROJET DE DOUBLEMENT DE L'ÉCLUSE DES FONTINETTES

Réunion Thématique  
« Histoire, patrimoine et rôle de la  
voie d'eau »

Saint-Omer – 17 octobre 2024



Co-financé par l'Union européenne  
Réseau transeuropéen de transport (TEN-T)

L'auteur de cette publication en est le seul responsable. L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.

# Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

## Cadre et objectifs de la réunion

# Déroulé de la réunion

---

- 1. CADRE DE LA CONCERTATION**
- 2. OBJECTIFS DE LA RÉUNION**
- 3. HISTOIRE DE LA VOIE D'EAU SUR LE TERRITOIRE**
- 4. ECHANGE AVEC LA SALLE**
- 5. ZOOM LES ENJEUX DU PATRIMOINE SUR LE SITE ACTUEL**
- 6. ECHANGE AVEC LA SALLE**
- 7. PROCHAINS RDV ET CONCLUSIONS**

# Objectifs de la réunion

---

- **Présenter le contexte historique dans lequel s'inscrit le projet**
- **Présenter le site actuel des Fontinettes et ses enjeux patrimoniaux**
- **Répondre aux questions du public**
- **Compiler les remarques et contributions**

# Un cadre partagé pour nos échanges

---

## **Bienveillance et écoute**

- Entre toutes les personnes présentes, intervenants et public

## **Argumentation et accessibilité des propos**

- Seuls les points de vue argumentés alimentent la concertation
- Les porteurs de projet veillent avoir un langage non technique

## **Maîtrise des temps de parole**

- Chacun veille à porter des contributions et des réponses concises, afin de laisser circuler la parole et d'assurer la diversité des expressions

# Un cadre partagé pour nos échanges

---

## Transparence

- Chacun est invité à se présenter en prenant la parole  
La réunion fait l'objet d'un enregistrement audio afin d'assurer la traçabilité des échanges

## Suivi et diversité des modes d'expression

- Pour les questions qui n'auront pas pu avoir de réponse au cours de la réunion, nous vous invitons à les verser sur la plateforme participative de la concertation

## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# La concertation préalable

# Un processus placé sous l'égide de la CNDP

---

VNF a saisi le 22/05/24 la CNDP pour la désignation de garant et ou garante dans le cadre d'une concertation volontaire



MA PAROLE A DU POUVOIR

La CNDP a par décision du 5/06/24 et du 4/09/24 désignés comme garante et garant:

**Anne-Marie ROYAL**

[anne-marie.royal@garant-cndp.fr](mailto:anne-marie.royal@garant-cndp.fr)

**Alexis FAVRE-GILLY**

[alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr](mailto:alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr)

# La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

## AUTORITÉ

*Habilitée à prendre des décisions en son nom propre*



## ADMINISTRATIVE

*Institution publique*



## INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique*



# Elle défend un droit :

*« Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »*

Article 7 de la Charte de l'Environnement  
– rendue constitutionnelle en 2005

# Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

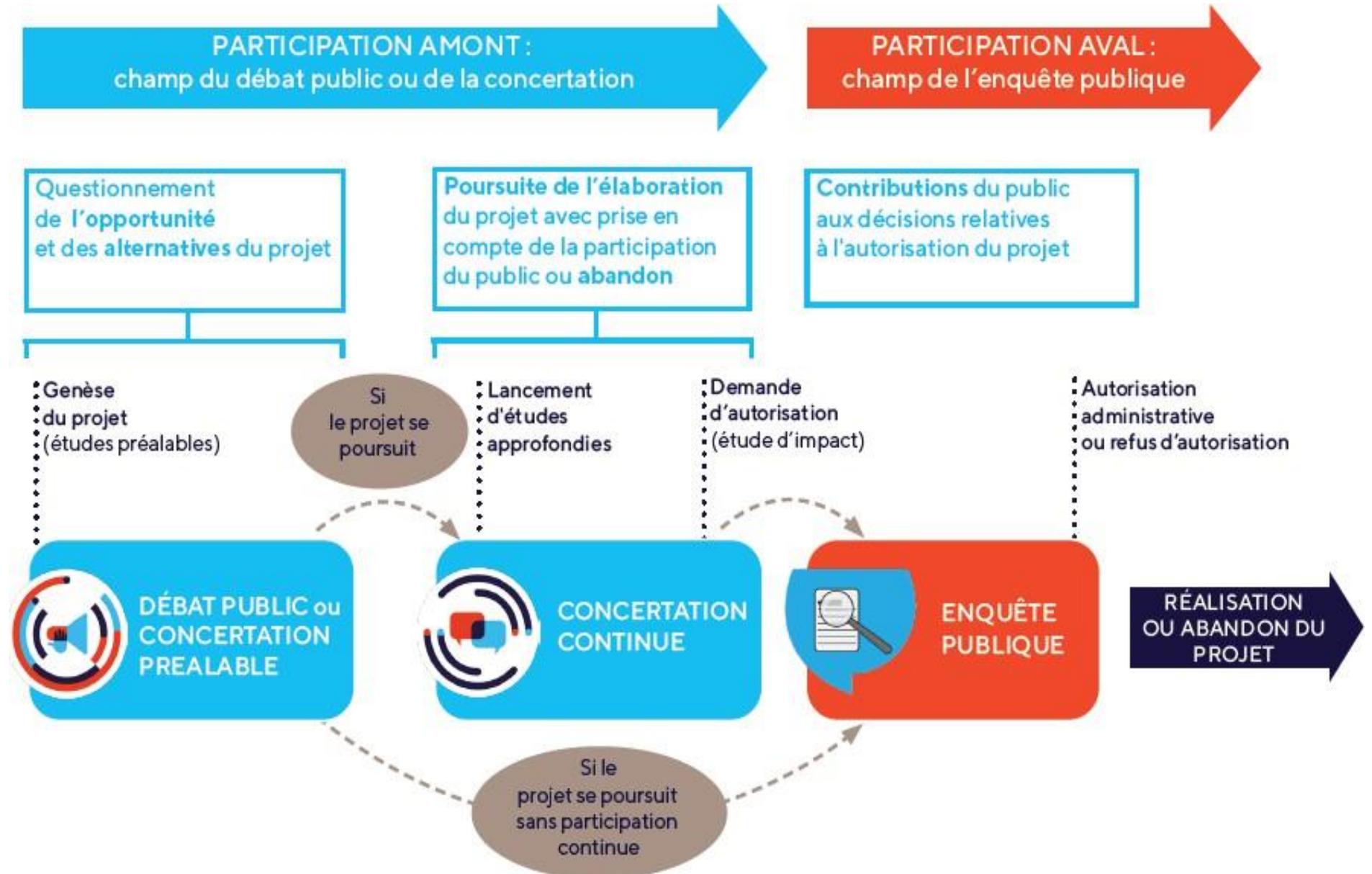
A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

# La CNDP : pour quoi faire ?



# Les 6 principes de la CNDP



**INDÉPENDANCE**  
Vis-à-vis de toutes  
les parties prenantes



**NEUTRALITÉ**  
Par rapport au projet



**TRANSPARENCE**  
Sur son travail,  
et dans son exigence vis-à-vis  
du responsable du projet



**ARGUMENTATION**  
Approche qualitative  
des contributions,  
et non quantitative

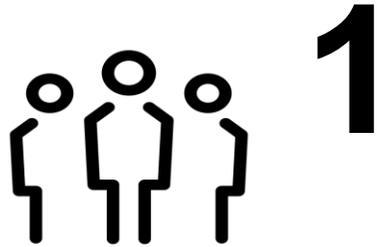


**ÉGALITÉ DE TRAITEMENT**  
Toutes les contributions  
ont le même poids,  
peu importe leur auteur



**INCLUSION**  
Aller à la rencontre  
de tous les publics

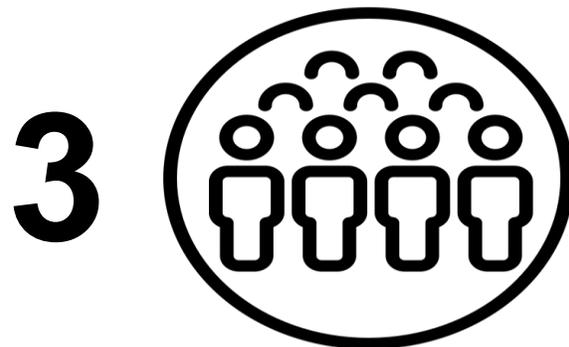
# La concertation préalable, et après ?



Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP  
**60% des projets ont évolués suite à cette concertation**

## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# Temps d'échange

# A vous la parole !

## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# Histoire de la voie d'eau dans le développement du territoire audomarois

---

# M. Jérémie RÉVILLON

## Historien



# Slides J. Révillon

## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# Temps d'échange

# A vous la parole !

## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# Temps d'échange

# A vous la parole !

## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

**Le site éclusier : un paysage à  
grand spectacle**

# Un site (déjà) spectaculaire

## 1770: les sept écluses de pierre épousent la pente



# Un site spectaculaire

## Les escaliers d'eau - un thème du jardin classique



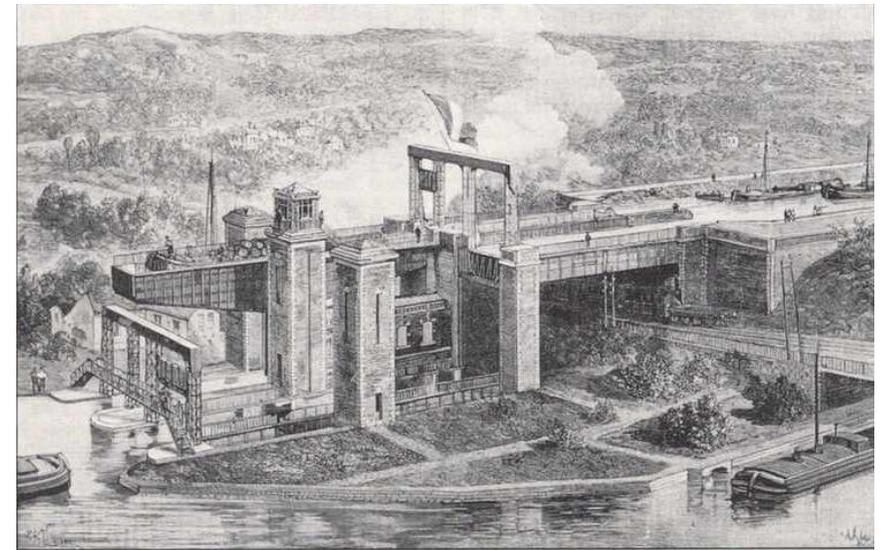
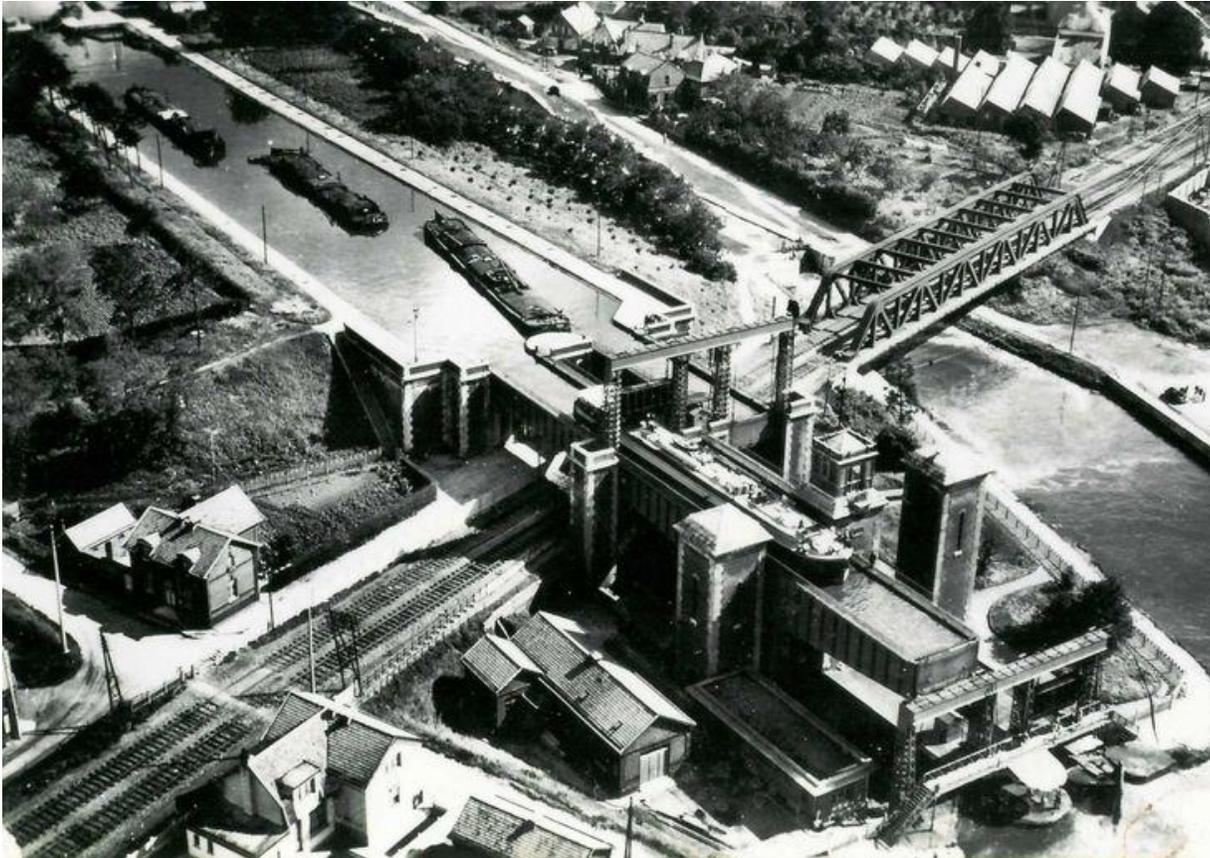
# Un site spectaculaire

1887-1962 :Echelle d'écluses / ascenseur / pont-rail



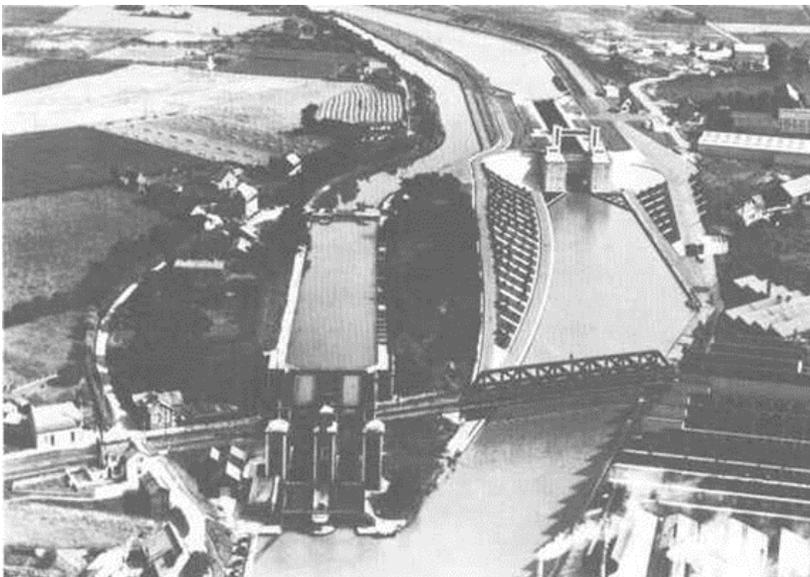
# Un site spectaculaire

Une modernité triomphante, une esthétique revendiquée



# Un site spectaculaire

Fontinettes 1962 : un poste de contrôle monumental



# Un site spectaculaire

2013 - 2022: relèvement du pont-rail et restauration de l'ascenseur

Avant

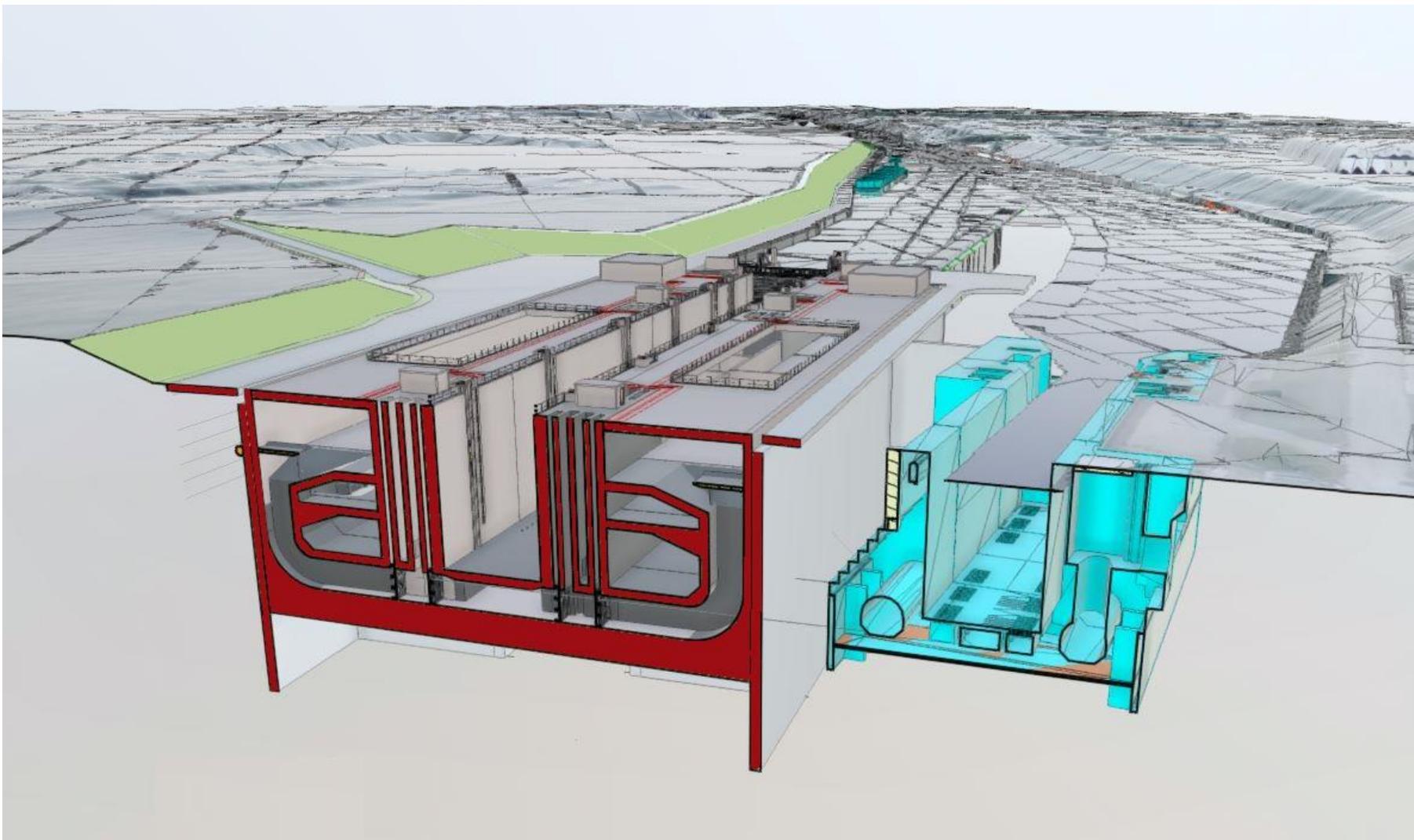


Après



# Un site spectaculaire

2024 – 2030 : en route vers le futur.....



## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# Enjeux d'intégration urbaine et paysagère

# L'enjeu du tourisme patrimonial

## Mettre en scène le site classé

L'ascenseur à bateaux fait partie d'un site classé comme « monument naturel », protection motivée par le caractère construit et pittoresque du paysage de l'ascenseur. Bien que situé en dehors du site classé, le point de vue offert par le « balcon » de l'écluse de Fontinettes qui accueille le GR du Pays Audomarois renforce la perception de l'ensemble du site.

- **le projet d'écluse proposera de nouveaux points de vue.**
- **la co-visibilité des trois ouvrages de franchissement du dénivelé fluvial amplifie le caractère spectaculaire du site.**



# L'enjeu du tourisme patrimonial

Caché derrière une ripisylve enrichie, un site classé « endormi », à redécouvrir



# Bien vivre à Arques

Une synergie à cultiver – l'extension du centre-ville renforce la proximité de l'ascenseur et du chenal navigué



Vue générale non actualisée du futur quartier

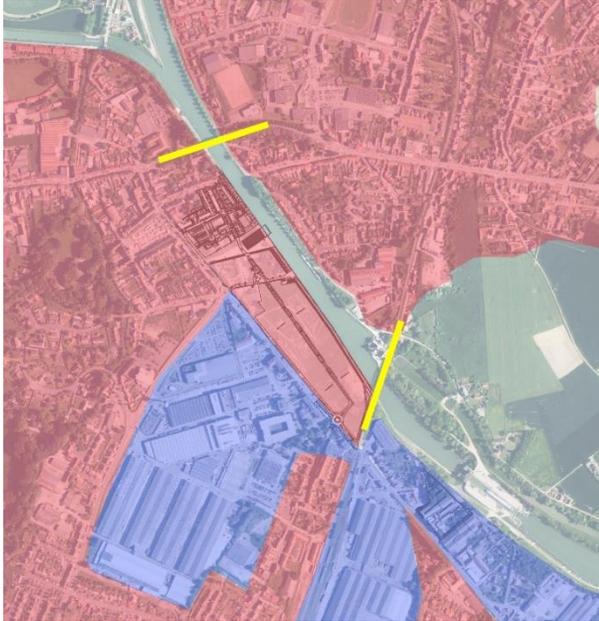
# Bien vivre à Arques

Valoriser et faire vivre le lieu du canal d'aménée



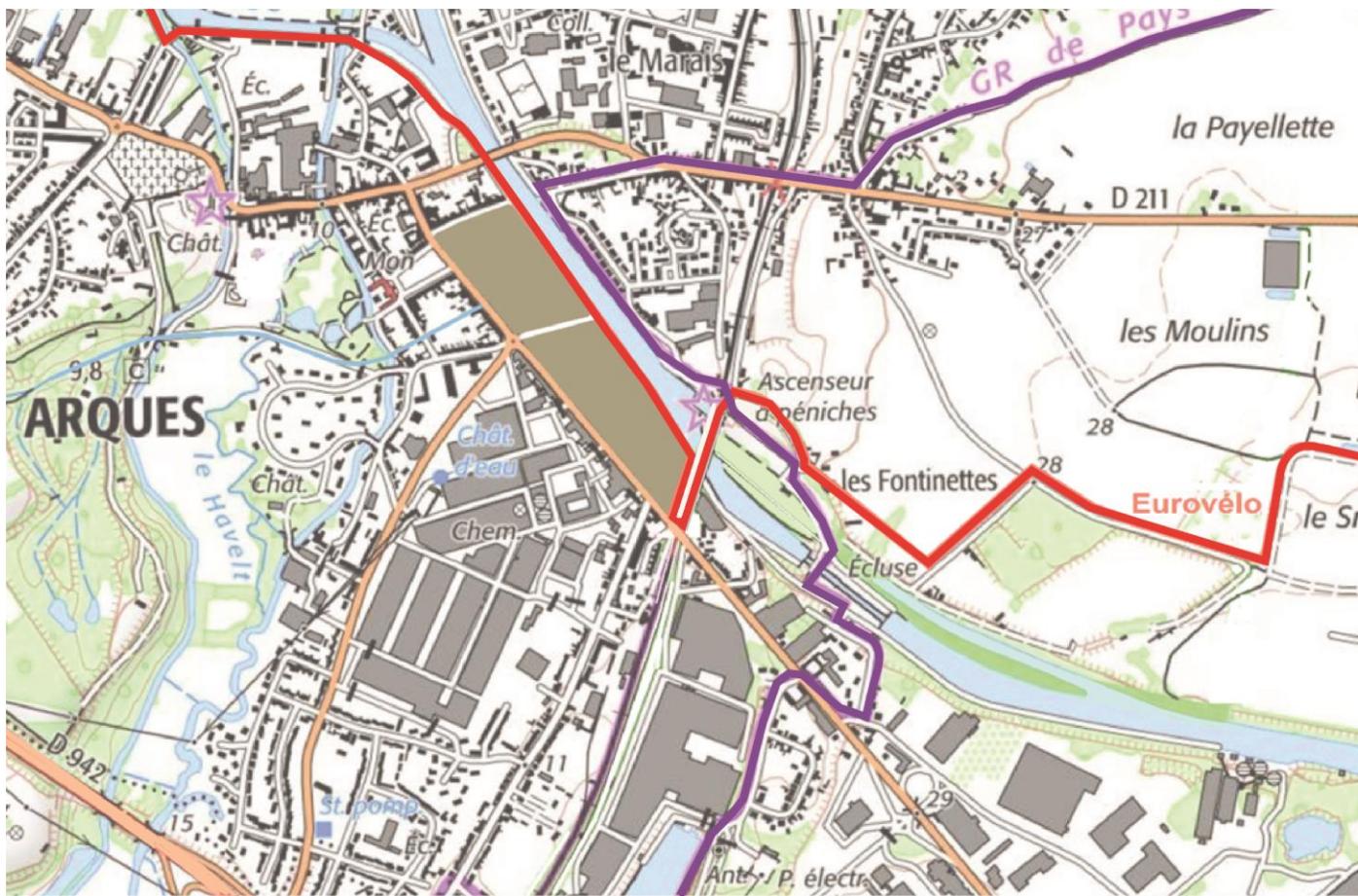
# Bien vivre à Arques

Le pont-rail, précieux lien urbain avec l'ascenseur et le site classé



# Tourisme et vie quotidienne: l'enjeu des modes doux

Connecter les rives et les quartiers ; redécouvrir un site unique



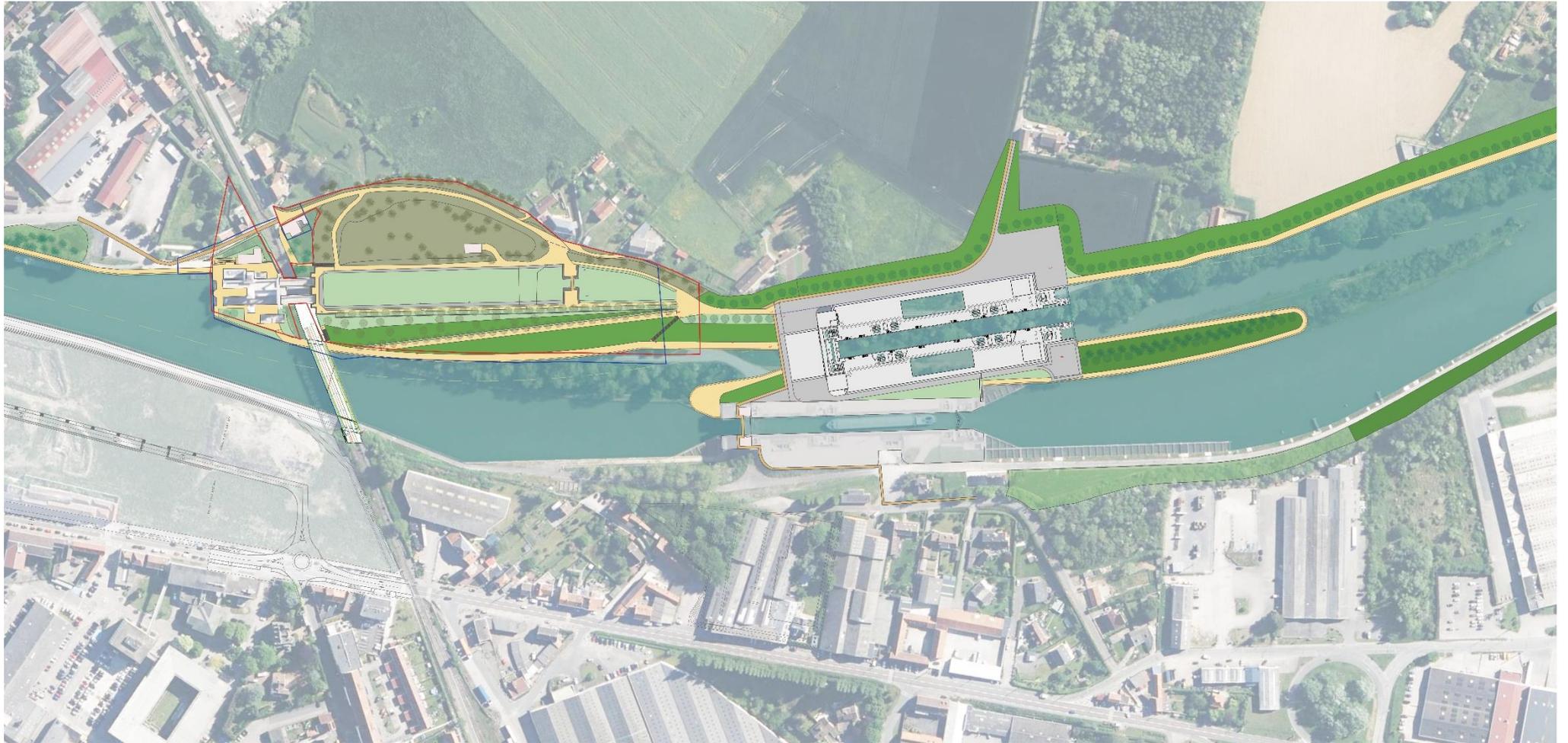
- La géographie, le zoning fonctionnel urbain et l'infrastructure du canal constituent **une coupure territoriale** de 3km de long sur le domaine communal.
- **La création d'un nouveau quartier habité** à proximité immédiate du site renforce l'enjeu de franchissement par le pont-rail.
- Le projet intègre le tracé d'une **Eurovéloroute portée par le CD62**, qui apportera un lien nouveau et une visibilité supplémentaire au monument
- Deux tracés pour le **GR Audomarois**

## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# La nouvelle écluse

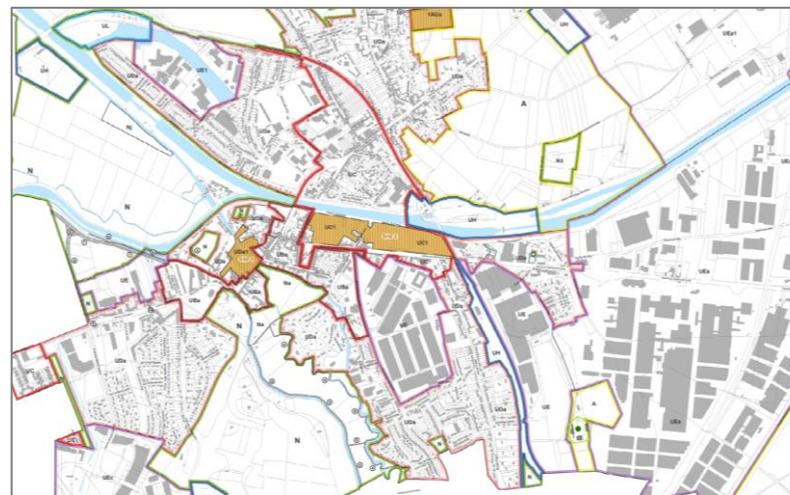
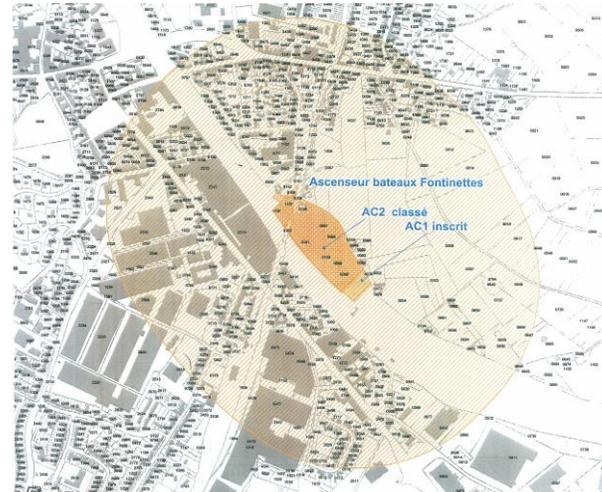
# L'étape 4 du site éclusier - plan d'ensemble

Un plan compact pour limiter les emprises sur le site classé et sur l'espace agricole



# Un dossier d'autorisation complexe

Une justification nécessaire sur plusieurs volets : patrimoine (autorisation de travaux), environnement (étude d'impact), urbanisme (permis de construire)



# La nouvelle écluse dans son site

Vue aérienne générale ; un talus Sud reprofilé, une plantation réinterprétée



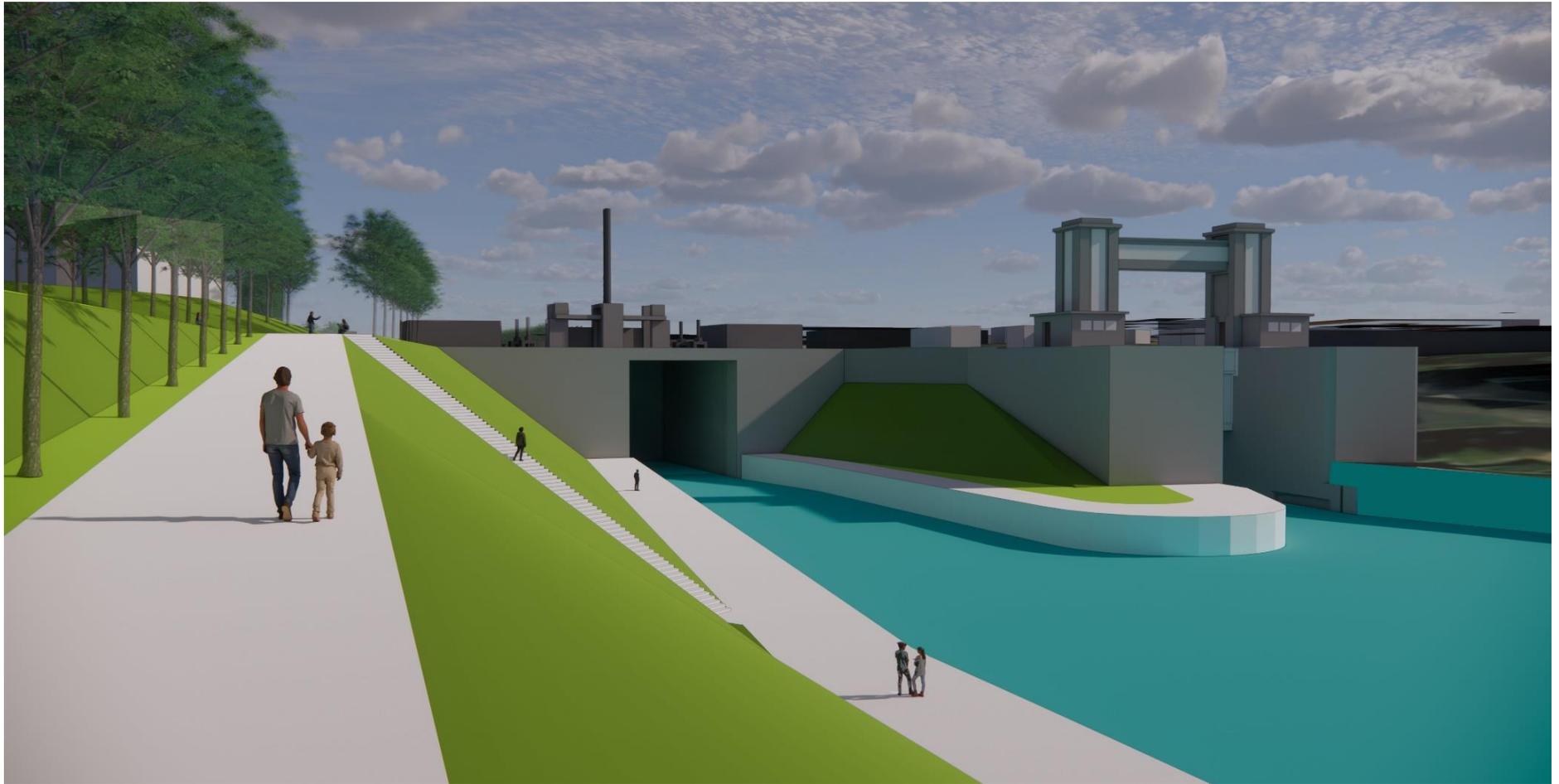
# Le talus reprofilé: une « promenade monumentale »

Franchissements démultipliés et nouveaux belvédères dans le site classé



# Promenade dans le site classé

Accès des piétons au canal d'amenée - un dialogue des ouvrages d'art fluviaux



# Promenade dans le site classé

Vue du canal d'amenée depuis le belvédère des 2 écluses



# Promenade dans le site classé

Un canal d'amenée plus lisible, ouvert aux usages de détente



## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# Les prochains rendez-vous

# Les prochains rendez-vous



## **Les visites de site – à l'écluse des Fontinettes – sur inscription**

- 22 octobre de 14h à 15h30
- 29 octobre de 17 h 30 à 19 h
- 13 novembre de 14 h 30 à 16h
- 16 novembre de 14h30 à 16h

## **Les ateliers thématiques – Salle de l'ascenseur à bateaux (inscription recommandée)**

- 7 novembre de 18h à 20h -
- 12 octobre de 18h à 20h

**Le webinaire** – en ligne – le 14 novembre à 10h

**La permanence locale** – *Sur rendez-vous* – le 13 novembre à l'ascenseur à bateaux

**La réunion de restitution de la concertation** – à l'Hôtel de Ville d'Arques – le 21 novembre à 18h

**Programme et inscriptions ici**



# Tout au long de la concertation

## La plateforme de contribution

<https://www.registre-numerique.fr/vnf-doublement-fontinettes/>

## Le mail du projet

[doublement-fontinettes@vnf.fr](mailto:doublement-fontinettes@vnf.fr)

## Les contacts de la garante et du garant

- [anne-marie.royal@garant-cndp.fr](mailto:anne-marie.royal@garant-cndp.fr)
- [alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr](mailto:alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr)



MA PAROLE A DU POUVOIR

## La plateforme de la concertation



## Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

# Conclusions de la réunion

**MERCI ET  
BONNE SOIRÉE**

**La plateforme de la  
concertation**

